HUBERDEAU

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU
MRC DES LAURENTIDES

À la session ordinaire du Conseil de la municipalité d'Huberdeau tenue le 13e jour du mois d'août 2024 à 19h au 101, rue du Pont, Huberdeau. À laquelle est présent Monsieur Benoit Chevalier, maire et les conseillers (ères) Messieurs et Mesdames, Gilles St-Amand, François Thibault, Maxime Bétournay, Benoit Gratton, Audrey Charron-Brosseau et Ginette Sheehy.

Formant tous quorum sous la présidence de Monsieur Benoit Chevalier, maire.

Monsieur Michael Doyle, directeur général et greffier-trésorier est aussi présent.

RÉSOLUTION 170-24

6.3 PROJET CHAISES DES GÉNÉRATIONS

CONSIDÉRANT QUE le conseil dans le cadre des journées commémoratives du centenaire de Frédéric Back, désire impliquer les jeunes de l'école primaire dans le projet « Chaises des générations », lequel projet consiste :

- Fabriquée par des enfants et placée autour des tables où se prennent les décisions, une Chaise des générations représente et porte la voix des enfants. Elle rappelle aux dirigeants et dirigeantes que leur futur se dessine à travers les décisions prises aujourd'hui. Elle permet en outre aux enfants qui la fabriquent d'exprimer leur potentiel créatif et d'influencer les décisions et actions des adultes en faveur d'un avenir durable.

- La Chaise des générations incarne la revendication phare de l'organisation Mères au front à l'égard des différents ordres de gouvernement. Nous demandons que toutes les décisions passent le crible de leurs impacts sur l'environnement afin de protéger l'avenir de nos enfants.

CONSIDÉRANT l'importance que M. Back accordait à l'éducation des jeunes, notamment sur des enjeux liés au développement durable et à la protection de l'environnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Benoit Gratton et résolu :

Que le conseil autorise la participation de la Municipalité d'Huberdeau au projet « Chaises des générations » et que les démarches soient faites afin que le jeunes de l'école l'Arc-en-ciel puissent remettre leur chaise lors de la séance du conseil du 8 octobre prochain.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Donnée à Huberdeau ce 14 août 2024.

Michael Doyle, directeur général et greffier-trésorier.

Veuillez noter que le procès-verbal dont a été extraite cette résolution devrait être déclaré conforme à une séance ultérieure du conseil municipal.